

Image not found or type unknown



instrument de musique violon

Par **philipp18**, le **18/03/2013** à **20:15**

Ma tante est décédée. Elle possédait un violon et un archet qui ont fait l'objet d'une expertise.

Questions : S'agit-ils de bien meubles entrant dans le forfait des 5%?

Rentrent-ils dans le cadre d'objets d'art?